



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU 24/11/2018

Le 24/11/2018 le syndicat de l'Association syndicale autorisée du Bois de Cise s'est réuni à 17h00 dans la salle DAURELLY à AULT sur convocation et sous la présidence de M. Jean-Marie GEOFFROY conformément aux dispositions de l'article 17 de ses statuts.

Date de convocation : 13/11/2018

Syndics Présents : Mme Gervaise ANDRÉ, M. Laurent CHOLET, M. Jean-Marie GEOFFROY, Mme Anny-Claire KUMS, M. Karel RIETVELD,

Invités Excusés : Mme la Maire d'AULT, M. le Maire de SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE, Mme Florence LE MOIGNE et le receveur du trésor public M. Marcel LEMOIGNE.

Excusés ayant donné leurs pouvoirs :

M. François MORVAN a donné son pouvoir à Gervaise.ANDRE  
Mme Paulina VAN IRSEL, a donné son pouvoir à KAREL RETVIELD  
Mme Sylvie BONNEMENT a donné son pouvoir à Jean Marie GEOFFROY

Démissionnaire : M. Michel WAGON a souhaité démissionner du conseil syndical pour raisons personnelles

Le président, M. Jean-Marie GEOFFROY, déclare la séance ouverte à 17h00.

La secrétaire de la séance est Mme Gervaise ANDRE

### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 08/09/2018

Les participants votent à main levée l'approbation du procès-verbal du 08/09/2018.

**Après délibération, le compte rendu du conseil syndical du 08/09/2018 est approuvé à l'unanimité de 8 voix sur 8**

### 2. NOMINATION DU VICE PRSIDENT ET DU SECRETAIRE

Après un tour de table au cours duquel ont été évoquées les principales missions prévues dans les statuts de l'ASA pour les fonctions de vice-président et de secrétaire, ont ensuite proposé leur candidature :

M Laurent CHOLET au poste de Vice-Président et Mme Gervaise ANDRE au poste de secrétaire

POSTE DE VICE PRÉSIDENT

Candidat	Pour	Contre	Blanc
M. Laurent CHOLET	8	0	0

**M. Laurent CHOLET est élu à l'unanimité de 8 voix sur 8 Vice Président de l'ASA**

POSTE DE SECRÉTAIRE

Candidat	Pour	Contre	Blanc
Mme Gervaise ANDRE	8	0	0

**Mme Gervaise ANDRE est élue à l'unanimité de 8 voix sur 8 Secrétaire de l'ASA**



### 3. CONVENTION AVEC LA SOUS PRÉFECTURE POUR L'ENVOI DES DOCUMENTS SOUS FORME DÉMATÉRIALISÉE

La préfecture demande à ce que les transmissions entre l'ASA et la préfecture puissent être sous forme dématérialisée.

Le conseil syndical après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'autoriser le président de l'ASA

- A s'engager dans la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de l'égalité
- De choisir d'utiliser un dispositif homologué par le ministère de l'intérieur
- A signer un contrat ou une convention de souscription entre l'ASA et un opérateur homologué par le ministère de l'intérieur dit « opérateur de confiance »
- A signer le contrat de souscription entre l'ASA et un prestataire de service pour la délivrance de certificats électroniques.
- A signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de la Somme.

**L'autorisation est donnée au président de l'ASA à la majorité absolue de 8 voix sur 8.**

### 4. INDEMNITÉ ANNUELLE DE LA COMPTABLE

Pour éviter de devoir renouveler tous les ans l'indemnité annuelle de 2000€ de notre comptable, une proposition est soumise aux membres du conseil syndical pour indiquer que cette indemnité est reconductible chaque année sous réserve de délibération contraire.

**Après délibération, la décision d'attribuer annuellement cette indemnité est approuvée à l'unanimité par 8 voix sur 8.**

### 5. BUDGET 2019

Le budget 2019 de l'ASA a été présenté. Il est basé sur un maintien de la taxe syndicale au même niveau que l'année dernière.

**Après délibération, le projet de budget 2019 présenté par le président qui s'équilibre de la façon suivante section fonctionnement : 18 650 €  
Section investissement 700€  
Est approuvé à l'unanimité par 8 voix sur 8**

### 6. PANORAMA ET SENTIER DU LITTORAL :

Un reportage a été diffusé sur FR3 quelque jours avant le CS .

La table d'orientation a été déplacée et mise à l'abri sous la conduite de Karel et de Vincent aidés de plusieurs propriétaires que nous remercions. Rien de nouveau concernant le financement de son remontage. Il faudra également prévoir la pose d'un grillage pour interdire l'accès aux zones dangereuses !

Nous ne désespérons pas de trouver des subventions, car malgré sa disparition de nombreux visiteurs continuent de rechercher « Le panorama » qui est indiqué sur tous les dépliants touristiques.

### 7. PROJETS POUR 2019

Les projets prévus pour 2019 ont pour la plupart été initialisés en 2018 :



- La parcelle témoin (terrain de sport) L'élagueur retenu devait reprendre contact avec l'ASA nous allons redéfinir une date d'intervention.
- La jachère fleurie.
- Le principe d'une manifestation type « fête des Cisiens » courant juin est approuvée et pourra être couplée avec une exposition.
- Campagne de nettoyage du Bois : Cet évènement est toujours très utile mais devra être planifié au cours de l'automne, cette période est plus favorable que le printemps pour collecter les détritiques qui sont dissimulés par la végétation quand les beaux jours reviennent.

## 8. PROJET DE BULLETIN D'INFORMATION

Compte tenu des faibles disponibilités des uns et des autres la diffusion d'un bulletin d'information est reportée courant 2019

## 9. QUESTIONS DIVERSES

**PAIEMENT DE LA REDEVANCE SYNDICALE PAR LES ETRANGERS :** Des difficultés de paiement ont été rencontrées à cause d'un numéro d'IBAN erroné. Une communication spécifique sera faite en 2019 pour éviter ces difficultés.

**ELAGAGE DES HAIES :** Il est rappelé lorsque c'est nécessaire de procéder à ces élagages en dehors des périodes de nidifications et avec les autorisations nécessaires.

**ENTRETIEN DU BOIS :**

Les activités de Vincent n'ont redémarré que courant novembre le temps de renouveler son contrat et d'obtenir les autorisations de signature. Un programme d'entretien du Bois est en cours d'élaboration

**PLAN DE CIRCULATION AU BOIS DE CISE :** Un projet de réflexion avait été envisagé en 2018, les membres du syndicat sont prêts à participer à cette discussion si elle est toujours d'actualité.

**CHANGEMENT DES JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES.**

Certains propriétaires sont surpris de constater lors de leur séjour, que les dates de ramassage des ordures ont été changées. Une réflexion est en cours pour que le bureau syndical puisse relayer cette information soit par mail soit au travers du site. Même réflexion concernant les horaires d'ouverture de la déchèterie.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion s'est terminée à 19h40

Le Président  
Jean-Marie GEOFFROY.

La secrétaire  
Gervaise ANDRÉ